

ETAIN INFORMATIONS

Supplément du bulletin municipal

Janvier 2008

RESTRUCTURATION MILITAIRE UNE DECLARATION DE JEAN PICART, MAIRE D'ETAIN, CONSEILLER GENERAL, DU 4 JANVIER 2008

Une restructuration des Armées est en préparation, c'est un secret de polichinelle : le plan sera officiellement annoncé au printemps prochain...

C'est vrai que des suppressions sont annoncées de jour en jour dans les services publics, qu'il s'agisse de la suppression de tribunaux d'Instance ou du tribunal de commerce de Verdun..., de la suppression d'une dizaine de milliers de postes d'enseignants qui débutera après les municipales.

C'est vrai aussi de la suppression d'hôpitaux ou de services de santé, ou encore de la démolition du service public de la DDE pour ne citer que quelques exemples.

Pour ce qui concerne le département de la Meuse, le régiment de Commercy est dans le collimateur, la suppression de celui d'Etain-Rouvres, le 3^{ème} RHC, est à l'étude...

Il n'est absolument pas question de nier l'indispensable modernisation de nos Armées et aussi l'adaptation aux possibilités financières du pays, mais je ne peux croire un seul instant à cette hypothèse de déménagement du territoire meusien. Notre département, on le sait, rencontre aujourd'hui d'énormes problèmes de gestion, un vaste territoire avec seulement 192 000 habitants, 3500 kilomètres de routes départementales à entretenir, des dépenses d'incendie et de secours qui flambent à cause des distances à parcourir avec un coût par habitant parmi les plus élevés de France.

Ne perdons pas non plus de vue les conséquences de la décentralisation et des transferts de charges insuffisamment compensées qui se traduisent pas de lourdes augmentations d'impôts départementaux qui pèsent sans distinction sur tous les contribuables quels qu'ils soient. Ne perdons pas de vue encore les suppressions d'emplois par dizaines

dans le secteur industriel hormis le bâtiment et les travaux publics.

Le Conseil Général, unanime, sollicite depuis longtemps une péréquation et une solidarité nationale afin d'aider les départements les plus démunis. Sans réponse à ce jour.

Je ne peux douter un seul instant que les décideurs nationaux utilisent la calculette sans discernement. Nous avons des arguments solides : voici moins de trois ans, Monsieur le Préfet de l'époque, Richard Samuel annonçait un renforcement des effectifs du 3^{ème} RHC de l'ordre de 300 à 400. On nous disait que ce même régiment était le seul à pratiquer le tir de nuit grâce au système ""Viviane". On a dépensé des centaines de millions d'euros aux frais des contribuables pour moderniser les bâtiments afin d'accueillir, nous disait-on encore, le Tigre à l'horizon 2009.

On ne peut imaginer un tel gâchis dans l'hypothèse absurde de suppression du 3^{ème} RHC. Il faut savoir qu'avec ses 1000 Hommes, le 3^{ème} RHC représente une masse salariale d'environ 25 millions d'euros sans oublier une parfaite intégration à la vie économique et sociale d'Etain.

On ne compte plus les innombrables interventions de maintien de la paix notamment en Afrique, dans le Sud Est de l'Europe ou au Moyen Orient, qui démontrent l'utilité humanitaire du 3^{ème} RHC.

Quand on sait que l'emploi militaire représente de 7 à 8% de l'emploi salarié meusien, imagine-t-on les conséquences désastreuses de la calculette sur l'économie meusienne et le commerce local.

Je suis disponible pour agir dans l'unité la plus large au plus haut niveau - Président du Conseil Général, Députés et Sénateurs - afin de

RESTRUCTURATION (SUITE)

convaincre nos autorités du bien fondé de nos arguments et des terribles conséquences sur le département.

J'ajoute les lourds investissements des Elus de la Communauté de Communes du Pays d'Étain afin de créer les meilleures conditions d'accueil à nos élèves maternelles et élémentaires dans la perspective du renforcement du 3^{ème} RHC : la mise en place de services périscolaires et de restauration sur l'ensemble du territoire de la Codecom, avec la création du RPI d'Eix, la 7^{ème} classe à l'école maternelle le Petit Prince, la 4^{ème} classe à celle de Foameix, les aménagements importants à l'école élémentaire d'Étain, avec demain, la construction d'un RPI concentré à Buzy d'ores et déjà programmé. Je pourrais encore ajouter la création en cours d'un complexe culturel, touristique et économique.

Point de catastrophisme : je crois que l'Etat et ses représentants tiendront compte de cette réalité locale et meusienne de l'indispensable solidarité nationale à l'égard de notre département, et appliqueront le point de vue exprimé par Jacques Chirac, alors Président de la République : « **on ne supprime pas un régiment dès lors que dans une ville, il n'en existe qu'un seul** », en n'oubliant surtout pas l'impact sur l'aménagement du territoire.

Le Maire, Les Adjointes et le Conseil Municipal d'ÉTAIN

Vous présentent leurs meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2008, de réussite dans vos projets et surtout de très bonne santé.

OUVERTURE DU COLLEGE LUNDI 28 FEVRIER 2008

après des déboires interminables.

Le Président du Conseil Général s'en excuse auprès de la communauté éducative, des parents et des élèves.

LE POINT DE VUE DE CHRISTIAN NAMY, PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL DE LA MEUSE (allocution du 4 janvier 2008)

EXTRAITS

« Aujourd'hui, comment croire en effet que deux des Régiments prestigieux que nous accueillons pourraient quitter notre département ? »

Nous ne baisserons pas la garde pour combattre des menaces hélas aujourd'hui plus précises !

« A-t-on en Haut Lieu, là où se concocte cette réorganisation nationale de nos Forces Armées, la moindre idée de ce que cela pourrait représenter pour un département comme le nôtre ? Et plus précisément pour les villes et les territoires d'Étain et de Commercy ? »

Nous devons dès maintenant convaincre et éclairer sur ces enjeux primordiaux pour nous tous et je veux que, avant les décisions qui seront prises au printemps, les capacités de résistance et de proposition de la Meuse soient bien évaluées.

Que l'on ne compte pas sur moi pour étouffer un tel sujet sous prétexte de calendrier électoral alors que les décisions sont en cours d'élaboration.

Tout au long du siècle dernier, la Meuse a cruellement mesuré ce que représente la primauté de l'intérêt national.

La solidarité nationale que la Meuse a montrée en acceptant d'accueillir le laboratoire de Bure ne doit pas se traduire aujourd'hui par des décisions contraires à ses intérêts vitaux. Ce serait incompréhensible et romprait un processus de confiance qui a mis longtemps à se mettre en place et qui doit être encore consolidé. »

Christian NAMY

Monsieur Le Préfet de la Meuse dans son allocution a dit qu'aucune décision n'était encore prise.